



*Délégation Permanente de la République de Djibouti auprès de l'UNESCO*  
*Permanent Delegation of the Republic of Djibouti to UNESCO*  
الوند الدائم لجمهورية جيبوتي لدى ليونسكو

**DISCOURS**

**S.EXC.M. MOUSTAPHA MOHAMED MAHAMOUD**

**Ministre de l'Éducation Nationale Et de la Formation Professionnelle**  
**Président de la Commission Nationale Djiboutienne pour l'UNESCO**  
**Chef de la Délégation**

*A l'occasion de la 39ème Conférence Générale de l'UNESCO*

*Le Vendredi 03 Novembre 2017 (matin)*

*Siège de l'UNESCO, Salle I – Fontenoy*

**Madame la Présidente de la Conférence Générale,  
Monsieur le Président du Conseil Exécutif,  
Madame la Directrice Générale,  
Mesdames et Messieurs les Chefs de délégations,  
Distingués participants,  
Mesdames, Messieurs,**

Vous me permettrez tout d'abord, au nom du Chef de l'Etat, **Son Excellence Monsieur ISMAIL OMAR GUELLEH**, au nom des membres de la délégation Djiboutienne, et en mon nom propre, de vous exprimer à l'occasion de la 39<sup>ème</sup> session de la Conférence Générale de l'UNESCO, les vœux de succès à l'endroit de toute l'équipe dirigeante, et de féliciter et encourager tous ceux qui, chaque jour, œuvrent à réaliser l'ambitieux objectif qui vise à construire la paix dans l'esprit des hommes et des femmes, à travers l'éducation, la science, la culture et la communication.

Vous me permettrez également, à l'entame de mon intervention de rendre un hommage appuyé à Madame Irina BOKOVA pour avoir accompli avec succès sa mission au sein de notre institution, en dépit des difficultés budgétaires. Soyez en remerciée.

**Mesdames, Messieurs,**

Il y a trois semaines, le Conseil Exécutif qui a précédé notre Conférence générale a élu Madame Audrey AZOULAY en qualité de Directrice Générale de notre Organisation. D'ores et déjà, la République de Djibouti tient à féliciter de vive voix, Madame AZOULAY pour sa brillante campagne et son élection par le Conseil qui sera, j'en suis convaincu, confirmée lors cette Conférence. Nous vous assurons de notre soutien dans l'accomplissement de votre mission.

Aussi, je saisis l'opportunité qui nous est offerte pour souligner l'importance particulière de la présente session de la Conférence Générale, car elle marque une nouvelle étape dans le cheminement de notre Organisation, en promouvant un développement humain durable et une coopération internationale équitable.

En ma qualité de Président de la Commission Nationale Djiboutienne pour l'UNESCO, je souhaiterais partager avec vous les sentiments de fierté qui m'animent au regard de l'excellente relation qui existe entre mon pays et l'UNESCO.

Nul besoin de réaffirmer que la collaboration avec l'ensemble des Ministères et des organisations non gouvernementales associées intéressées par les programmes de l'UNESCO demeure très étroite et très active. Cette confiance est favorisée par une approche concertée et une dynamique d'échanges qui ont abouti au bon déroulement des actions essentielles pour le devenir de la population Est-Africaine et du Bureau Régional de Nairobi.

Ainsi, je peux évoquer la Conférence sur l'enseignement supérieur et la recherche placée sous le thème : la qualité et les défis futurs pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien, accueillie

par mon pays en mai 2017. Cette rencontre ministérielle a permis de mettre en avant un échange d'expertise sur les projets et les pratiques les plus efficaces dans les domaines de l'enseignement supérieur, les technologies de l'information, la communication dans l'éducation, le changement climatique, la paix et la sécurité et sur la contribution de ceux-ci à l'enseignement supérieur.

Cette conférence régionale a grandement facilité à jeter les bases du partenariat régional pour relever la qualité de l'enseignement supérieur et la promotion de la ratification de la convention d'Addis-Abeba et à sonder les possibilités de coopération pour la ratification et la signature de la Convention d'Addis-Abeba sur la reconnaissance des études, des certificats, des diplômes, des grades et autres titres de l'enseignement supérieur dans les états Africains.

De même, je me réjouis de mettre en relief la table ronde régionale ministérielle qui s'est déroulée en juillet à Moka à Maurice, sur le renforcement des synergies pour la protection du patrimoine culturel en Afrique de l'Est et dans l'Océan Indien.

Cette rencontre a été une plateforme de discussions qui a offert à mon pays les possibilités de partager ses expériences et développer une nouvelle dimension culturelle avec deux projets de Loi. Le premier portant sur la ratification de la Convention de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels, et le deuxième sur la ratification de la Convention de 1954 sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé.

En outre, je ne saurais passer sous silence le Forum Régional de l'ODD4 pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien, tenu à la République-Unie de Tanzanie à Dar Es Salaam, en février dernier. Cet événement majeur s'inscrivait dans le prolongement logique et l'approfondissement de la consultation nationale ODD4-Education 2030. Je puis avec fierté annoncer que lors de ces rencontres, nous nous sommes convenus d'identifier les priorités régionales à travers les feuilles de route nationales et d'adopter une déclaration régionale sur la mise en œuvre de l'ODD4-Education 2030.

Enfin, je voudrai attirer votre attention sur la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent qui a pris de l'ampleur au cours des deux dernières décennies. La menace que constituent les groupes extrémistes violents qui embrassent des discours religieux fondamentalistes s'est considérablement développée à travers l'Afrique. Mon pays, est au-delà la sous-région de la Corne de l'Afrique, souffre des conséquences des conflits dans la région, des risques de l'extrémisme violent, du terrorisme et du fondamentalisme. Nous soutenons les actions de promotion de la diversité culturelle, de l'acceptation de l'autre dans ses différences religieuses, culturelles, sociales ou politiques.

La République de Djibouti soutient et encourage notre Organisation à soutenir les initiatives pour lutter contre l'extrémisme violent à travers l'éducation et cette thématique mérite une attention particulière de notre part et il va sans dire que l'on ne peut combattre l'ignorance que par le biais de l'éducation.

**Mesdames, Messieurs**

Je voudrais saisir cette heureuse occasion pour préciser que le contexte national, la sollicitude et le soutien dont bénéficient mon département Ministériel et la Commission nationale sont bien appréciables et se caractérisent principalement par un regain de dynamisme au Ministère de l'éducation.

Pour appuyer cette ligne éducative en parfaite cohérence avec l'Agenda ODD4-Education 2030, je voudrais fièrement rappeler que lors du sommet de l'ONU, qui s'est tenu à New-York en septembre 2016, le Président de la République **Son Excellence Monsieur ISMAIL OMAR GUELLEH**, à l'instar, de dizaines de dirigeants du monde s'est engagé dans une déclaration solennelle à protéger les droits des réfugiés et des migrants, à sauver des vies et à partager la responsabilité du soutien et de l'accueil de ces réfugiés et migrants. Il avait dit en substance et je le cite « *Donnons aux enfants de réfugiés l'opportunité d'intégrer le système éducatif Djiboutien* ».

Ce positionnement courageux et cette volonté si bien affirmés et actés par la promulgation de la loi n° 159/AN/16/7ème L, portant sur le statut des réfugiés en République de Djibouti en date du 05/01/2017 s'arriment opportunément à cette nouvelle orientation qui nous conduit à repenser notre système éducatif et à mieux mobiliser nos partenaires pour garantir une éducation de qualité aux enfants réfugiés.

Sur la base des orientations ainsi définies dans nos documents fondamentaux et s'appuyant sur la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et en particulier l'ODD4 et l'Agenda Africain 2063 ainsi que le plan d'action de l'éducation 2017-2019 (PAE), le MENFOP après la conclusion du mémorandum avec l'UNHCR et la mise sur pied d'un système éducatif pour les enfants réfugiés pour la rentrée scolaire 2017-2018, compte organiser en collaboration avec l'IGAD un forum régional et une table ronde ministérielle sur la question de l'éducation des réfugiés dans la région du 12 au 14 décembre 2017.

Cette Conférence constituera une excellente opportunité pour apporter des contributions régionales à l'élaboration et la mise en œuvre d'un mécanisme régional de suivi de la stratégie de développement de l'éducation dans les camps de réfugiés en termes de coopération, de partenariat et de financement. De même, elle favorisera le partage et la capitalisation des réflexions et des expériences sur la thématique générale de l'éducation des réfugiés dans le cadre d'action global pour les réfugiés.

Je voudrais terminer mon intervention en soulignant que la République de Djibouti est fière de s'être engagée dans les programmes de l'UNESCO et qu'elle continuera à le faire tant qu'elle se reconnaît pleinement dans ses valeurs, son fonctionnement et ses objectifs qui sont les siens.

Je vous remercie de votre aimable attention.